

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Politique, guerre et justice / Etudes modernes / Le 'siège du royaume' : enjeux politiques et symboliques de la désignation des lieux de pouvoir comme sedes regni en Occident (VIe-XIIe siècle)

Philippe Depreux

Le 'siège du royaume' : enjeux politiques et symboliques de la désignation des lieux de pouvoir comme sedes regni en Occident (VIe-XIIe siècle)

Article. Source : Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

Depreux, Philippe, "Le 'siège du royaume' : enjeux politiques et symboliques de la désignation des lieux de pouvoir comme sedes regni en Occident (VIe-XIIe siècle)", dans Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 36e congrès, Istanbul, 2005 (Les villes capitales au Moyen Age, pp. 303-326).

Extrait de l'article

Si l'on considère le monde mérovingien et l'espace politique qui s'est développé à partir de lui, en Francie occidentale et en Germanie, on peut considérer le concept de « ville capitale » comme étranger au premier Moyen Âge ; à la différence de la France, l'inexistence d'une véritable capitale devait même demeurer une constante de toute l'histoire du Saint-Empire . Certes, les rois mérovingiens, dans la continuité de la tradition antique, avaient résidé dans les cités, un usage dont les Carolingiens s'écartèrent en privilégiant les palais ruraux. Mais on ne saurait reconnaître dans ces résidences urbaines des capitales si l'on considère que « l'installation à demeure des autorités centrales » en un lieu « et le fait que celles-ci ne [le] quittent pas, même lorsque le souverain part en voyage, introduisent [...] la transition vers le type moderne de capitale », comme c'est le cas pour Paris et Londres au Moyen Âge central et tardif.

[Lire la suite \(Persée\)](#)